



Contribution de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins au Plan d'aménagement de pêche – petits pélagiques

Consultation janvier-mars 2022

A l'attention du Gouvernement de Mauritanie, Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, notamment :

Lamine Camara, Directeur de la Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE)

Azza Jiddou, Conseillère au Ministère, Présidente du Comité de Pilotage du FIP

Hamady Diop, Chef d'équipe pour le Plan d'aménagement de pêche – petits pélagiques (PAP-PP)

Cheikh-Baye BRAHAM – Scientifique à l'IMROP, Coordinateur du FIP et Membre de l'équipe

14 mars 2022

Introduction

La [Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins](#) a été créée en 2021. Il s'agit d'une plate-forme pré-concurrentielle visant à soutenir les entreprises et les autres parties prenantes de la chaîne de valeur des ingrédients marins dans leurs efforts d'amélioration de la soutenabilité / responsabilité des ingrédients marins et à apporter les améliorations environnementales et sociales nécessaires dans les principales pêcheries à l'échelle mondiale.

Les membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins sont : Olvea, MarinTrust, IFFO – The Marine Ingredients Organisation, Global Seafood Alliance, Nestlé, Federation of European Aquaculture Producers (FEAP), Biomar, Cargill, Skretting et Aquaculture Stewardship Council. Il s'agit d'une initiative menée par l'IFFO – The Marine Ingredients Organisation – et l'ONG Sustainable Fisheries Partnership.

La table ronde est présidée par Árni M. Mathiesen, Conseiller principal au Icelandic Ocean Cluster et ancien Sous-Directeur général du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

Objet du présent document

Les membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins tiennent tout d'abord à féliciter le Gouvernement mauritanien d'avoir lancé l'élaboration d'un plan de gestion de la pêche aux petits pélagiques, qui est essentielle à son développement durable continu. Ils notent également un certain nombre de préoccupations environnementales et sociales concernant certaines pêcheries régionales. Dans ce document, ils souhaiteraient exprimer leur appui au processus du plan de gestion et faire valoir leurs suggestions sur ce dernier, à travers une perspective internationale. De nombreux membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins s'approvisionnent en ingrédients marins en Mauritanie ; ils participent et soutiennent le projet d'amélioration de la pêche des petits pélagiques (FIP) en Mauritanie. La Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins souhaite continuer à soutenir des améliorations vitales afin que tous les poissons pêchés en Mauritanie le soient de manière durable et responsable.

Objectifs du plan de gestion

Les membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins comprennent que la gestion des pêches comporte deux éléments différents :

1. Le côté humain et terrestre de la pêche : cela inclut les personnes directement impliquées dans la pêche et la chaîne d'approvisionnement (droits et responsabilités des travailleurs de la pêche et dans la transformation et la commercialisation), ainsi que la société en général, avec une attention spécifique portée aux avantages socio-économiques et à la sécurité alimentaire, en particulier pour les femmes et les jeunes.
2. Le côté poisson et marin de la pêche : cela inclut la gestion durable des stocks et de l'écosystème, en Mauritanie et dans toute la région.

Les membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins aimeraient encourager le plan d'aménagement à établir un cadre pour aborder ces deux aspects de la gestion, en notant qu'ils sont étroitement liés.

Ils notent avec satisfaction que ce cadre est largement conforme aux objectifs déjà convenus pour le plan d'aménagement. En accord avec les travaux du FIP, ils proposent les suggestions suivantes, organisées en fonction de ces objectifs :

- Objectif spécifique n° 1 : privilégier le développement (géré) de la pêche artisanale et côtière
 - Veiller à ce que les collectivités de pêche artisanale jouent un rôle reconnu et significatif dans la cogestion des écosystèmes côtiers et des ressources halieutiques, y compris un rôle actif dans la finalisation du plan de gestion des pêches.
 - Veiller à ce que les petits pêcheurs de Mauritanie et des pays voisins soient en mesure de maintenir l'accès habituel aux ressources halieutiques des petits pélagiques, y compris l'octroi d'un accès préférentiel et le rétablissement de l'accès préalable si nécessaire.

- Établir des systèmes de collecte de données pour mieux comprendre la contribution de la pêche artisanale et côtière à la récolte totale

- Objectif spécifique n°2 : accroître la valeur de la pêche en Mauritanie et apporter un soutien plus durable à la sécurité alimentaire
 - Travailler avec les intervenants à l'élaboration d'un plan de rétablissement assorti d'un échéancier pour les espèces qui sont actuellement surexploitées.
 - Évaluer et surveiller la consommation nationale de poisson, l'abordabilité et l'importance pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
 - Promouvoir de meilleures méthodes de récolte du poisson et de post-récolte afin de réduire les prises accessoires et les pertes, dans le but de maximiser la consommation humaine tout en assurant une utilisation maximale des sous-produits.
 - Viser une utilisation des captures à 100 %.

- Objectif spécifique n°3 : fournir une structure globale pour la mise en œuvre des mesures de gestion dans le secteur de la pêche
 - Orienter les efforts de réglementation vers une coopération régionale efficace et une gestion nationale des pêches.
 - Assurer une évaluation régulière des principaux stocks de petits poissons pélagiques en fonction de l'amélioration de la résolution et de la qualité des données ainsi que d'une surveillance efficace des activités de récolte et de post-récolte.
 - En plus des objectifs en matière de stocks et d'écosystèmes, établir le bien-être des collectivités (par ex., la sécurité alimentaire, la sûreté) et les objectifs économiques qui protègent les communautés de pêcheurs artisanaux et côtiers.
 - Dans le cadre du nouveau plan de gestion, établir des objectifs de pêche à long terme et une approche de gestion de précaution fondée sur des points de référence et des règles de contrôle des récoltes. Veiller à ce que cette approche reconnaisse le rôle important des petits pélagiques dans les écosystèmes marins régionaux et les réseaux trophiques.
 - Évaluer l'ampleur de la pêche illégale et de la sous-déclaration, et mettre en œuvre des mesures efficaces de déclaration, de suivi, de contrôle et de surveillance.

Défis régionaux et prochaines étapes :

Les membres de la Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins reconnaissent pleinement que d'importants stocks de petits poissons pélagiques sont répartis entre plusieurs pays de la région et que la durabilité de ces pêches dépend en fin de compte de la coopération régionale. La Table Ronde Mondiale sur les Ingrédients Marins s'engage à travailler avec les parties prenantes en Mauritanie et dans toute la région

pour soutenir les améliorations. Ses Membres sont prêts à travailler en collaboration pour engager les parties prenantes régionales et internationales telles que, notamment, la FAO, le Fonds mondial pour l'environnement, l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Commission sous-régionale des pêches, COMHAFAT, COPACE. Il s'agit d'aider à soutenir l'amélioration de la collaboration régionale et de renforcer les capacités nationales et régionales pour mettre en œuvre les suggestions ci-dessus. Il s'agit aussi d'aider la Mauritanie à atteindre ses objectifs environnementaux, mais aussi les objectifs sociaux et économiques de ce nouveau plan de gestion des pêches.

